



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
29.04.2009 Bulletin 2009/18

(51) Int Cl.:
A45D 34/06 (2006.01) **B65D 23/00** (2006.01)
A44C 25/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **08290938.3**

(22) Date de dépôt: **06.10.2008**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL NO PL PT
RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA MK RS

(30) Priorité: **23.10.2007 FR 0707431**

(71) Demandeur: **Rexam Dispensing Systems**
76470 Le Treport (FR)

(72) Inventeurs:
• **Thumerel, Philippe**
92500 Rueil Malmaison (FR)
• **Varret, Jean-Marie**
80130 Friville Escarbotin (FR)

(74) Mandataire: **Sayettat, Julien Christian**
Strato-IP
BL 57 - 14, rue Soleillet
75020 Paris (FR)

(54) **Flacon comprenant un moyen rapporté de liaison**

(57) L'invention concerne un flacon comprenant un corps (1) dans lequel est formé un compartiment (2) de conditionnement d'un produit, ledit compartiment comprenant un fond étanche (3) et une ouverture supérieure (4) de distribution du produit, ledit corps comprenant en outre une jupe inférieure (5) qui s'étend depuis ledit fond pour former sous lui un logement (6) dans le prolongement dudit compartiment, ledit flacon comprenant en outre un moyen rapporté de liaison dudit flacon avec un autre élément, ledit moyen étant associé sur la jupe (5).

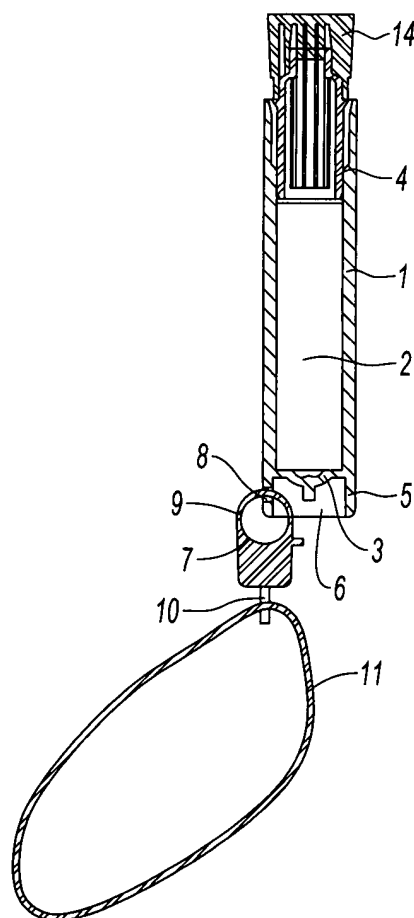


Fig. 1

Description

[0001] L'invention concerne un flacon destiné à contenir un produit, notamment liquide, par exemple pour une utilisation en parfumerie, en cosmétique ou pour des traitements pharmaceutiques.

[0002] En particulier, les flacons selon l'invention trouvent leur utilisation pour contenir des échantillons de produit, notamment en quantité comprise entre 1 et 10 ml, en vue de leur distribution.

[0003] Pour ce faire, on connaît des flacons comprenant un corps dans lequel est formé un compartiment de conditionnement du produit, ledit compartiment comprenant un fond étanche et une ouverture de distribution du produit. L'ouverture peut être simplement pourvue d'un bouchon de fermeture ou d'un dispositif de distribution telle qu'une pompe à actionnement manuel ou qu'un moyen d'application.

[0004] Pour de multiples raisons, on peut être amenés à souhaiter lier ces flacons à un autre élément à l'aide par exemple d'un cordon : breloque, pendentif, pour éviter la perte du flacon....

[0005] Pour ce faire, il convient alors de réaliser une version modifiée des flacons, ce qui implique de réaliser des flacons différents selon la mise en place ou non du moyen de liaison.

[0006] L'invention vise à simplifier la réalisation d'un flacon comprenant un moyen de liaison avec un autre élément, en proposant notamment un flacon comprenant un corps dans lequel est formé un compartiment de conditionnement d'un produit, ledit compartiment comprenant un fond étanche et une ouverture supérieure de distribution du produit, ledit corps comprenant en outre une jupe inférieure qui s'étend depuis ledit fond pour former sous lui un logement dans le prolongement dudit compartiment, ledit flacon comprenant en outre un moyen rapporté de liaison dudit flacon avec un autre élément, ledit moyen étant associé sur la jupe.

[0007] D'autres objets et avantages de l'invention apparaîtront dans la description qui suit, faite en référence aux figures jointes représentant en coupe longitudinale un flacon selon respectivement un mode de réalisation de l'invention.

[0008] Dans la description, les termes de positionnement dans l'espace sont pris en référence à la position du flacon représenté sur les figures.

[0009] En relation avec les figures, on décrit trois modes de réalisation d'un flacon destiné à contenir un produit, notamment liquide, par exemple pour une utilisation en parfumerie, en cosmétique ou pour des traitements pharmaceutiques.

[0010] Le flacon comprend un corps 1 dans lequel est formé un compartiment 2 de conditionnement du produit, ledit compartiment comprenant un fond étanche 3 et une ouverture supérieure 4 de distribution du produit. Dans les modes de réalisations représentés, le corps 1 présente une enveloppe cylindrique de révolution et peut être réalisée en matériau synthétique ou en métal. Dans

le cadre d'une application en tant que flacon d'échantillon, le volume du compartiment 2 peut être compris entre 1 et 10 ml.

[0011] Le corps 1 comprend en outre, en une seule pièce, une jupe inférieure 5 qui s'étend depuis le fond 3 pour former sous lui un logement 6 dans le prolongement dudit compartiment. La jupe 5 représentée présente une géométrie cylindrique de révolution, avec le même diamètre extérieur que celui du compartiment 2 de sorte à être dans le prolongement de la paroi extérieure dudit compartiment. Par ailleurs, le bord inférieur de la jupe 5 forme l'extrémité inférieure du flacon. Cette réalisation permet en outre de bénéficier d'un flacon de dimension supérieure à celle du compartiment 2, de sorte à améliorer sa préhension et donner une impression de plus grande contenance, notamment en relation avec un flacon d'échantillon.

[0012] Le flacon comprend en outre un moyen rapporté de liaison dudit flacon avec un autre élément, par exemple avec un autre objet, avec un vêtement ou avec une partie du corps de l'utilisateur. Pour éviter les contraintes résultantes de l'association du moyen de liaison sur le compartiment 2, l'invention prévoit d'associer ledit moyen sur la jupe 5.

[0013] Par ailleurs, dans les modes de réalisation représentés, le logement 6 présente une ouverture inférieure qui est formée à l'opposé du fond, ladite ouverture facilitant la mise en place du moyen de liaison. En outre, la présence de l'ouverture inférieure permet d'envisager un emmanchement de la jupe 5 sur des supports afin de réaliser le maintien du flacon par exemple dans un emballage ou sur un présentoir.

[0014] Selon les premier et deuxième modes de réalisation (figures 1 et 2), le moyen de liaison comprend un oeillet 7 qui est engagé dans un orifice 8 formé dans la jupe 5. A titre d'exemple, l'orifice 8 peut être réalisé par une broche mobile lors de l'opération d'injection sous pression de la matière formant le flacon, par perçage en reprise en temps masqué lors de l'opération de remplissage du compartiment 2 avec le produit, ou par poinçonnage dans le cas d'un flacon métallique.

[0015] Suivant ces modes de réalisations, le diamètre de la partie de l'oeillet 7 qui est engagée dans l'orifice est agencé pour que celle-ci n'interfère pas avec la jupe 5 en dehors de la zone dans laquelle l'orifice 8 est formé, et ce afin de laisser une capacité de glissement de ladite partie dans le logement 6. En outre, l'oeillet 7 représenté comprend :

- une ouverture 9 qui est actionnable manuellement afin de pouvoir engager réversiblement ledit oeillet dans l'orifice 8 ; et
- un crochet inférieur 10 dans lequel un cordon souple 11, par exemple élastique, de liaison est associé en coulissement.

[0016] Selon le troisième mode de réalisation (figure 3), le moyen de liaison comprend un bouchon 12 qui est

associé à la jupe 5 par engagement dans l'ouverture inférieure du logement 6. Plus précisément, le bouchon 12 comprend une jupe 12b montée en interférence avec la face interne de la jupe 5, ceci afin de réaliser un serrage de maintien. En variante non représentée, un cran d'engrènement peut être prévu sur la jupe 12b. Par ailleurs, la face inférieure du bouchon 12 est pourvue d'une oreille percée 12a dans laquelle un cordon souple 11 est monté coulissant. Avantageusement, le bouchon 12 peut être réalisé dans une matière à grande mémoire élastique et à fort coefficient de frottement telle que les matières élastomériques.

[0017] En outre, dans les modes de réalisations représentés, l'ouverture de distribution 4 est pourvue d'un dispositif de distribution du produit qui, sur les figures 2 et 3 comprend une pompe 13 à actionnement manuel dont le corps est monté de façon étanche dans ladite ouverture de distribution. Une telle pompe 13 est notamment décrite dans le document FR-2 854 822 dont le contenu est incorporé par référence dans la présente description.

[0018] Sur la figure 1, le dispositif comprend un moyen d'application 14 du produit tel que notamment décrit dans le document FR-2 855 818 dont le contenu est incorporé par référence dans la présente description.

5

10

15

20

25

6. Flacon selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, **caractérisé en ce que** le moyen de liaison comprend un cordon souple (11) pour permettre la liaison dudit flacon.

7. Flacon selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, **caractérisé en ce que** l'ouverture de distribution (4) est pourvue d'un dispositif de distribution du produit.

8. Flacon selon la revendication 7, **caractérisé en ce que** le dispositif de distribution comprend une pompe à actionnement manuel (13) dont le corps est monté de façon étanche dans l'ouverture de distribution (4).

9. Flacon selon la revendication 7, **caractérisé en ce que** le dispositif de distribution comprend un moyen d'application (14) du produit.

Revendications

1. Flacon comprenant un corps (1) dans lequel est formé un compartiment (2) de conditionnement d'un produit, ledit compartiment comprenant un fond étanche (3) et une ouverture supérieure (4) de distribution du produit, ledit corps comprenant en outre une jupe inférieure (5) qui s'étend depuis ledit fond pour former sous lui un logement (6) dans le prolongement dudit compartiment, ledit flacon étant **caractérisé en ce qu'il** comprend en outre un moyen rapporté de liaison dudit flacon avec un autre élément, ledit moyen étant associé sur la jupe (5).
2. Flacon selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le logement (6) présente une ouverture inférieure qui est formée à l'opposé du fond (3).
3. Flacon selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce que** le moyen de liaison comprend un oeillet (7) qui est engagé dans un orifice (8) formé dans la jupe (5).
4. Flacon selon la revendication 3, **caractérisé en ce que** l'oeillet (7) présente une ouverture (9) qui est actionnable afin de pouvoir engager réversiblement ledit oeillet dans l'orifice (8).
5. Flacon selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** le moyen de liaison comprend un bouchon (12) qui est associé à la jupe (5) par engagement dans l'ouverture inférieure du logement (6).

30

35

40

45

50

55

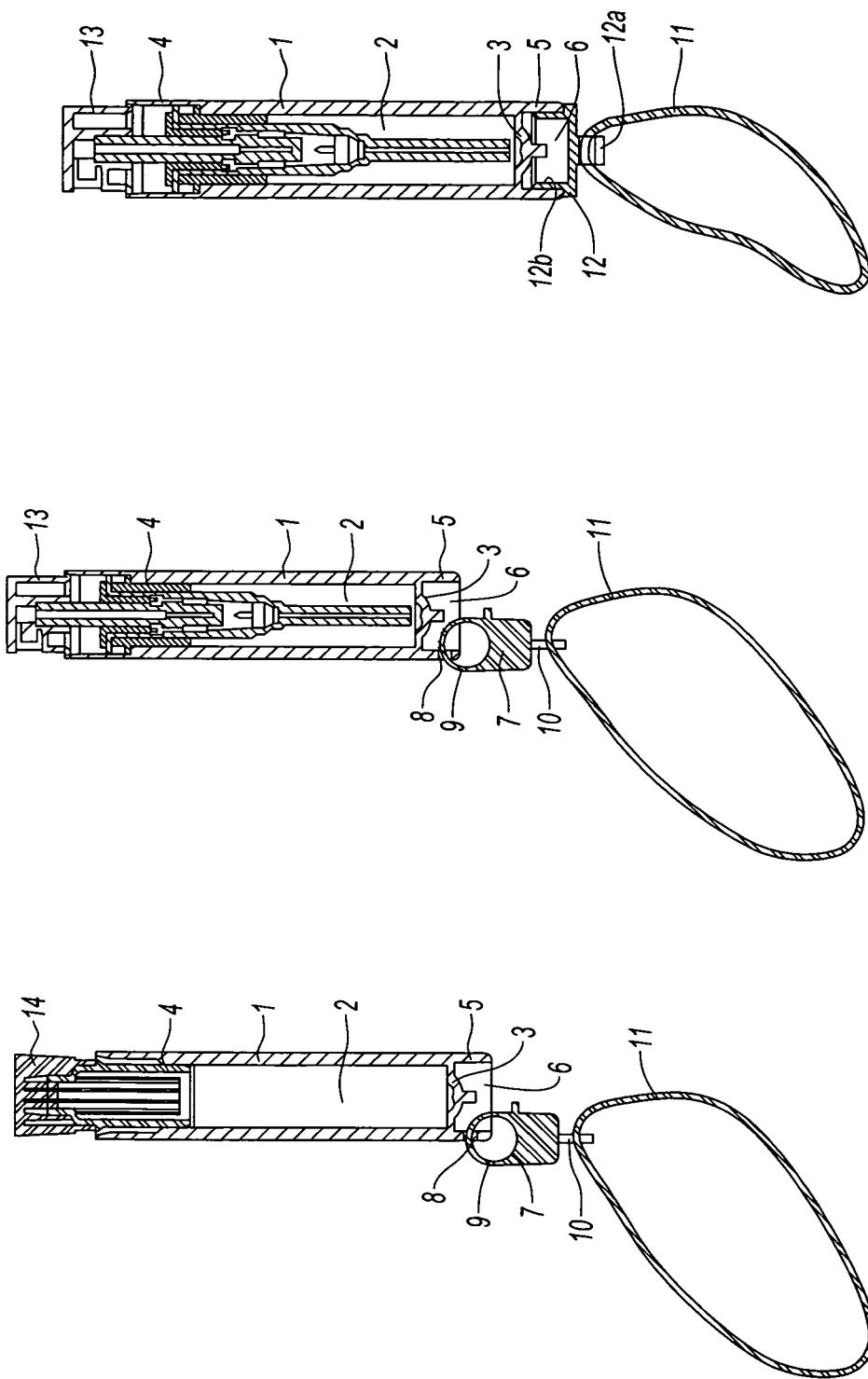


Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 08 29 0938

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	WO 99/12446 A (LASKER SOBEL JOAN [US]) 18 mars 1999 (1999-03-18) * page 6, ligne 19-24; figure 5 * * page 8, ligne 17-19,25-31 * * page 9, ligne 10-25 * -----	1,2,5, 7-9	INV. A45D34/06 B65D23/00 A44C25/00
X	GB 2 297 535 A (SUNMAX CORP [HK]) 7 août 1996 (1996-08-07) * page 2, ligne 18 - page 4, ligne 6; figure 1 * -----	1,2,5, 7-9	
X	US 6 065 649 A (SCOGGINS LESTER E [US]) 23 mai 2000 (2000-05-23) * colonne 4, ligne 55 - colonne 5, ligne 2; figures 1-3,11 * * colonne 5, ligne 31-38 * * colonne 6, ligne 43 * -----	1-8	
X	US 1 614 374 A (QUENTIN LUPO SALVATORE) 11 janvier 1927 (1927-01-11) * figures 1-4 * -----	1,2,5,6 6	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
X	JP 11 290196 A (DAIKI KK) 26 octobre 1999 (1999-10-26) * figures 1,5 * -----	1-3,5,6	A45D A44C B65D
A	US 2006/011660 A1 (SANDLIN TAMARA M [US]) 19 janvier 2006 (2006-01-19) * alinéa [0018] - alinéa [0023]; figures 1,3,4 * -----	1,2,5, 7-9	
A	DE 297 01 928 U1 (MUELLER BIRGIT [DE]) 19 juin 1997 (1997-06-19) * page 5 - page 7; figures 1-3 * -----	1,3,4,6	
A	DE 818 548 C (WAGNER WOLDEMAR) 25 octobre 1951 (1951-10-25) * figures 1-3 * -----	3,4	
		-/--	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 29 janvier 2009	Examineur Escudero, Raquel
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 [P04C02]



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 08 29 0938

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	FR 1 055 179 A (BOLLACK LUCIEN-ARMAND) 16 février 1954 (1954-02-16) * figure 1 *	4	

A	CH 460 266 A (COMPTOIR DE LA PARFUMERIE S A [CH]) 31 juillet 1968 (1968-07-31) * figures 1,2 *	1,3,4	

			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 29 janvier 2009	Examineur Escudero, Raquel
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

6

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 08 29 0938

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

29-01-2009

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 9912446	A	18-03-1999	BR 9812081 A	19-09-2000
			CA 2300929 A1	18-03-1999
			CN 1269702 A	11-10-2000
			EP 1014826 A1	05-07-2000
			ID 28087 A	03-05-2001
			JP 2001515737 T	25-09-2001
			US 5964226 A	12-10-1999
GB 2297535	A	07-08-1996	AUCUN	
US 6065649	A	23-05-2000	AUCUN	
US 1614374	A	11-01-1927	AUCUN	
JP 11290196	A	26-10-1999	JP 2942754 B2	30-08-1999
US 2006011660	A1	19-01-2006	AUCUN	
DE 29701928	U1	19-06-1997	AUCUN	
DE 818548	C	25-10-1951	AUCUN	
FR 1055179	A	16-02-1954	AUCUN	
CH 460266	A	31-07-1968	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- FR 2854822 [0017]
- FR 2855818 [0018]